Impôt sur la fortune - Fortune imposable au 01/01/2021 (congrégation réligieuse)

Veuillez déclarer les éléments de fortune du bilan consolidé (englobant, en tant que bilan consolidé, les éléments de l'actif et du passif tant de la Congrégation / de l'Abbaye / du Couvent que des maisons de cette dernière / ce dernier constituant des "Hilfsgesellschaften") ainsi que les éventuels éléments de fortune personnels des membres de la Congrégation / de l'Abbaye / du Couvent non repris au bilan consolidé précité.

Fortune immobilière

		Eléments de fortune imposables	Eléments de fortune exempts
Z0010	Immeubles bâtis et non bâtis situés au Luxembourg (à indiquer par leur valeur unitaire)		
Z0020	La valeur unitaire n'a pas été établie pour tous les éléments	☐	
Z0030	Immeubles bâtis et non bâtis situés à l'étranger (à indiquer par leur valeur estimée de réalisation)		
Z0050	**Total de la fortune immobilière**		

Autres éléments de fortune

Z0070	Droits d'exploitation		
Z0090	Immobilisé (sauf titres évalués au 31/12)		
Z0110	Réalisable et disponible (sauf titres évalués au 31/12)		
Z0130	Titres évalués au 31/12		
Z0250	- Annulation hors bilan des créances intragroupe		
Z0350	- Abattement (§67 (2) BewG)		
Z0375	**Sous-total avant exonérations**		

Z0400	- Exonération participation(s) (§ 60 BewG)		
Z0410	- Exonération des droits de propriété intellectuelle (§ 60bis BewG)		
0075			
Z0415	- Exonération participation(s) (§ 60 BewG) évaluée(s) au 31/12		
Z0420			
0085	- Exonération des droits de propriété intellectuelle (§60ter BewG)		
Z0500	**Fortune brute totale**		
Z0600	Dettes et provisions		
Z0615	Dont dettes intragroupe		
Z0620	Dont dettes non déductibles (§ 60, § 60bis et §60ter BewG)		
Z0630	Dont provisions selon article 46, numéro 8 L.I.R.		
Z0750	**Dettes déductibles**		
Z0800			
Z0800			
Z0900	**Total des déductions**		
Z1000	**Fortune nette**		
0300			

Demande de réduction de l'impôt sur la fortune par constitution d'une réserve quinquennale spéciale (§ 8a VStG)

F1200	Par affectation du bénéfice de l'année d'imposition 2020	
F1210	Par affectation des réserves libres antérieurement constituées (seulement à défaut de bénéfice suffisant)	
F1230	Montant de la réduction de l'impôt sur la fortune (1/5 de la réserve constituée)	

Impôt sur la fortune - Impôt minimum

Veuillez déclarer les éléments de fortune du bilan consolidé (englobant, en tant que bilan consolidé, les éléments de l'actif et du passif tant de la Congrégation / de l'Abbaye / du Couvent que des maisons de cette dernière / ce dernier constituant des "Hilfsgesellschaften") ainsi que les éventuels éléments de fortune personnels des membres de la Congrégation / de l'Abbaye / du Couvent non repris au bilan consolidé précité.

		Devise	Euro
F1300 1020	Immobilisations financières (23*)		
F1310 1025	Créances sur des entreprises liées et sur des entreprises avec lesquelles l'organisme à caractère collectif a un lien de participation à l'exception des créances envers les «Hilfsgesellschaften» (41*)		
F1320 1030	Valeurs mobilières (50*)		
F1330 1035	Avoirs en banques, avoirs en comptes de chèques postaux, chèques et encaisse (51*)		
F1340 1040	Somme des comptes (23, 41, 50, 51 du plan comptable normalisé)		
F1350 1045	Total bilan consolidé (établi sur la base du plan comptable normalisé) abstraction faite des créances envers les «Hilfsgesellschaften»		

Dans la mesure où des données à caractère personnel de personnes physiques sont communiquées par l'administré, elles sont traitées par l'Administration des contributions directes en qualité de responsable du traitement et en conformité avec le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données). Pour plus de détails, vous pouvez consulter la rubrique «A à Z» du site internet de l'Administration des contributions directes, lettre «R», «Règlement général sur la protection des données (RGPD) - General Data Protection Regulation (GDPR)» (https://impotsdirects.public.lu/fr/az/r/RGPD_GDPR.html).

Signature

Nous affirmons que la présente déclaration est sincère et complète

Le représentant légal (ou toute personne mandatée par ce dernier)

, le

D